

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



Pouvoirs publics

Mission

SÉNAT

SÉNAT

Le montant des crédits initiaux ouverts au titre des dotations des assemblées parlementaires ne peut être modifié, en cours d'exercice, que par une loi de finances rectificative. En outre, et en application du principe d'autonomie financière des assemblées, les dotations leur sont intégralement versées. En conséquence, le montant des dépenses constatées est toujours égal à celui des crédits ouverts.

L'utilisation de la dotation du Sénat et les résultats de son exécution budgétaire sont développés dans le rapport d'information de sa Commission spéciale chargée du contrôle des comptes et de l'évaluation interne.

| Intitulé de l'action | Dotation 2020 | Crédits ouverts | Dépenses constatées |
|----------------------|--------------------|--------------------|---------------------|
| Sénat | 312 227 700 | 312 227 700 | 312 227 700 |
| Jardin du Luxembourg | 11 356 900 | 11 356 900 | 11 356 900 |
| Musée du Luxembourg | 0 | 0 | 0 |
| Total | 323 584 600 | 323 584 600 | 323 584 600 |